



VILLE de POTIGNY

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 20 février 2024 à 18 heures**

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de



POTIGNY 14420

Tel : 02.31.90.84.67
ville-potigny@wanadoo.fr

POTIGNY, le 13 février 2024

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Mardi 20 février 2024
à 18 heures,
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Délégation de signature
- 2°/ Création de postes
- 3°/ Organisation du temps scolaire hebdomadaire
- 4°/ Demande de subventions DETR 2024
 - Vestiaires Stade des Gueules Rouges
 - Courts de tennis couverts
- 5°/ Tarif location Salle Domogala
- 6°/ Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,
Gérard KEPA.

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 20 février 2024

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M^{me} Bouteiller, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Besançon, M. Faucher.

- Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2023.
- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation de signature :
 - Marchés publics relatifs aux contrats d'assurance de la Commune, pour la période 2024-2027 :
 - Lot 1 « Dommages aux biens » 14 541,92 € TTC (SMACL)
 - Lot 2 « Responsabilité civile » 2 257,07 € TTC (SMACL)
 - Lot 3 « Véhicules à moteur » 7 378,86 € TTC (SMACL)
 - Lot 4 « Protection juridique » 564,95 € TTC (SMACL)
 - Lot 5 « Protection fonctionnelle » 145,98 € TTC (SMACL)
 - Lot 6 « Prestations statutaires » 23 927,84 € TTC (WTW).
 - Convention concernant la gestion des flux et la réservation de logements, avec la Société Inolya.
 - Convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- Création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à 35/35^{ème}, à compter du 01/04/2024 (futur service des titres d'identité).
- Création d'un poste d'Agent social à 35/35^{ème}, à compter du 01/04/2024 (intégration de l'agent du CCAS au sein de l'effectif communal).
- Demande de reconduction de la dérogation accordée par la Direction académique, en vue du maintien de la semaine scolaire de quatre jours pour la période 2024-2027 (le Conseil d'Ecole s'est également prononcé en faveur du *statu quo*).
- Renouvellement de la demande de subvention DETR pour les travaux d'aménagement au Stade des Gueules Rouges (chiffrage actualisé à 1 320 342 € HT).
- Dépôt d'une demande de subvention DETR pour les travaux de construction d'une Hall de Tennis (882 500 € HT). 1 voix contre et 2 abstentions.
- Décision de fixer à 20 € par demi-journée d'utilisation, la location de la Salle Domogala, en particulier au SIAD de Falaise et aux autres organismes ou associations demandeurs.
- Accord pour l'installation, dans la commune, de panneaux signalant l'adhésion de la collectivité à « Rezo Pouce », dispositif visant la promotion du covoiturage auprès des habitants du Pays de Falaise.

Informations données par Monsieur le Maire :

- passage de la Flamme Olympique dans le Pays de Falaise le 30 mai prochain et incidences sur le fonctionnement scolaire ;
- démarrage des travaux d'aménagement de la Rue du Marché et de la Rue des Capucines ;
- autres travaux de voirie programmés en 2024 (rues de la Paix, de la République et de Paris) ;
- projet d'aménagement de l'entrée Nord (étude coordonnée avec le Département et la CDC du Pays de Falaise ; chiffrage en cours) ;
- point d'avancement de la cartographie des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ;
- intervention des élèves de CM2 de l'Orchestre à l'Ecole auprès des résidents de l'EHPAD.

Séance levée à 19h30.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D’AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/001

L’an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Madame BENOIT Yvette,
mère de M. BENOIT Dominique et à la mémoire de M. CHEDOT Michel, ancien
garde-champêtre municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2023 est adopté à l’unanimité.

Objet :
INFORMATION AU
TITRE DE LA
DELEGATION DE
SIGNATURE.

Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire a signé, au titre de
la délégation qui lui a été donnée par délibération du 27 mai 2020 (articles L 2122-
22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- Les marchés publics relatifs aux contrats d’assurance de la Commune,
pour la période 2024-2027 :

- Lot 1 « Dommages aux biens » 14 541,92 € TTC (SMACL)
- Lot 2 « Responsabilité civile » 2 257,07 € TTC (SMACL)
- Lot 3 « Véhicules à moteur » 7 378,86 € TTC (SMACL)
- Lot 4 « Protection juridique » 564,95 € TTC (SMACL)
- Lot 5 « Protection fonctionnelle » 145,98 € TTC (SMACL)
- Lot 6 « Prestations statutaires » 23 927,84 € TTC (WTW).

- La convention concernant la gestion des flux et la réservation de
logements, avec la Société « Inolya ».

- La convention de mise à disposition du service commun d’instruction des
autorisations d’urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de
Falaise.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un
février deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20240220-2024_001-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D'AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/002

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
ADMINISTRATIF
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE A 35/35^{ème}.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à
temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} avril 2024.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un
février deux mille vingt-quatre.

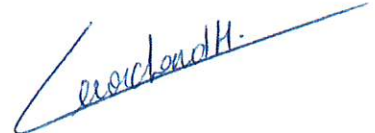
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240220-2024_002-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D’AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/003

L’an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

CREATION D’UN
POSTE D’AGENT
SOCIAL A 35/35^{ème}.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d’un poste d’Agent social à temps complet (35/35^{ème}), à compter
du 1^{er} avril 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un
février deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240220-2024_003-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D'AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/004

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :
ORGANISATION DU
TEMPS SCOLAIRE,
2024-2027.

Monsieur le Maire rappelle que l'Inspection Académique du Calvados avait
consenti, à compter de la rentrée 2021, une dérogation de trois ans à l'organisation
de la semaine scolaire.

Cette disposition permet à l'école de Potigny de fonctionner avec quatre
jours d'enseignement hebdomadaires, au lieu de quatre et demi.

Monsieur le Maire indique également que, la dérogation actuelle arrivant à
échéance au terme de l'année scolaire 2023-2024, il y a lieu de se prononcer sur
les intentions de la collectivité par rapport à cette organisation et ses éventuelles
évolutions.

Le Conseil Municipal,

Considérant l'intérêt, pour les différentes parties prenantes, de maintenir les
dispositions actuellement en vigueur, lesquelles donnent toute satisfaction,

Vu la demande de maintien de l'organisation actuelle, formulée par le
Conseil d'Ecole réuni le 16 février 2024,

DEMANDE le renouvellement, pour la période 2024-2027, de la dérogation
permettant à l'école de Potigny de fonctionner avec quatre jours d'enseignement.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un
février deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240220-2024_004-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D’AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/005

L’an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
DETR 2024 (Stade).

Monsieur le Maire soumet à l’assemblée un projet de travaux susceptible
d’être éligible à la Dotation de Développement des Territoires Ruraux,
programmation 2024 :

Travaux d’aménagement au Stade des Gueules Rouges :

Construction vestiaires et sanitaires	940 329,00 euros HT
Photovoltaïque	117 550,00 euros HT
Installation de main courante et pare-ballons	40 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	222 463,00 euros HT

TOTAL **1 320 342,00 euros HT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l’exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l’exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention auprès de l’Etat,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions
obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur
les fonds propres du budget.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un
février deux mille vingt-quatre.

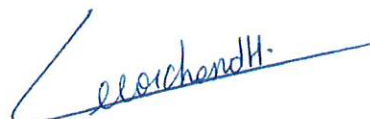
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240220-2024_005-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D'AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/006

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION,
DETR 2024 (Hall
Tennis).

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée un projet de travaux susceptible d'être éligible à la Dotation de Développement des Territoires Ruraux, programmation 2024 :

Construction de courts de tennis couverts :

Construction	757 000,00 euros HT
Honoraires et prestations diverses	125 000,00 euros HT
TOTAL	882 500,00 euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte le projet et son exécution qui sera programmée sur l'exercice 2024,
- décide son inscription au budget primitif de l'exercice 2024,
- sollicite, pour sa réalisation, une subvention auprès de l'Etat,
- approuve le plan de financement, déduction faite des subventions obtenues ; le solde restant à la charge de la Commune sera autofinancé sur les fonds propres du budget.

Décision prise à la majorité (1 voix contre : M^{me} PROSPER Isabelle et 2 abstentions : M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} DUNBAR Annick).

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un février deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024
Reçu en préfecture le 21/02/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20240220-2024_006-DE

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/007

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
13.02.24

DATE D’AFFICHAGE
13.02.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 17
Votants : 17

L’an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-février à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M^{me} BOUTEILLER
Jacqueline, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK
Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. BENOIT Dominique, M. DEFENOILLERE
Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me}
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me}
PROSPER Isabelle, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

TARIFS DE
LOCATION DE LA
SALLE DOMOGALA.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer à
20 € par demi-journée d’utilisation, la location de la salle communale Domogala
aux associations et organismes divers.

Ce tarif entrera en vigueur le 1^{er} mars 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le vingt-et-un
février deux mille vingt-quatre.

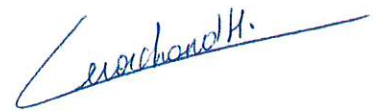
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20240220-2024_007-DE

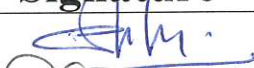


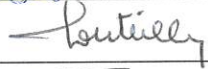

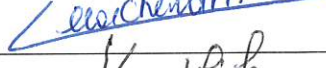


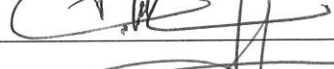

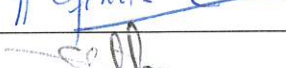


COMMUNE DE POTIGNY

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 février 2024

N°	Objet	Visa Préfecture
2024/001	Information au titre de la délégation de signature	21/02/2024
2024/002	Création d'un poste d'Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (35/35 ^e)	21/02/2024
2024/003	Création d'un poste d'Agent social (35/35 ^e)	21/02/2024
2024/004	Organisation du temps scolaire hebdomadaire (2024-2027)	21/02/2024
2024/005	Demande de subvention DETR 2024 (Stade des Gueules Rouges)	21/02/2024
2024/006	Demande de subvention DETR 2024 (Hall de Tennis)	21/02/2024
2024/007	Tarif location Salle Domogala (SIAD de Falaise)	21/02/2024

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	
MAUNOURY Maryvonne	
BEREL Daniel	
BOUTEILLER Jacqueline	
BLAIS Patrick	
LEMARCHAND Hélène	
KNEDLIK Thérèse	
KISZKO Colette	
BENOIT Dominique	
DEFENOILLERE Jean-Yves	
GASNIER Jean-Marie	
GEFFROY Jean-Claude	
FICHET-de-CLAIRFONTAINE M.-Neige	
DUNBAR Annick	
PROSPER Isabelle	
BESANÇON Anne-Gwenaëlle	
FAUCHER Ludovic	